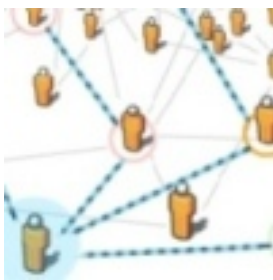


# Traduction et circulation internationale des idées.

Par . Le 8 mai 2008



Organisé par le projet ESSE (*Pour un Espace des Sciences Sociales Européen*), ce colloque international « Sciences humaines et sociales en société » propose de revenir sur l'histoire intellectuelle des disciplines des sciences humaines et sociales (SHS). En effet, malgré nombre de travaux d'enquête et de recherches collectives, les institutions, les mécanismes, la logique des acteurs présidant à la formation et à l'évolution de ces savoirs et des pratiques qui y sont associées restent encore mal connues aujourd'hui. Ceci contraste fortement avec le développement et la fécondité remarquable de la sociologie des sciences et des techniques, des *science studies* en milieu anglophone, au cours des dernières décennies.

C'est à partir de ce paradoxe que les organisateurs du colloque Gisèle Sapiro et Olivier Martin proposent de s'interroger, du 14 au 16 mai 2008 à l'Université Paris Descartes. Où se situent les causes du faible développement d'une sociologie des SHS ? Le phénomène serait-il éventuellement lié à une résistance des chercheurs en SHS, à une approche contextuelle, en particulier sociologique, de leur propre discipline ?

Six axes ont été retenus pour alimenter les réflexions :

- Conditions de production des sciences humaines et sociales.
- Circulation internationale des idées.
- Formations et carrières académiques.
- Genèse des sciences sociales entre national et international.
- Usages militants et experts des sciences humaines et sociales.

- 
- Instances de diffusion des sciences humaines et sociales.

Pour un Espace des Sciences Sociales Européen (ESSE).

Article mis en ligne le jeudi 8 mai 2008 à 00:00 –

**Pour faire référence à cet article :**

« Traduction et circulation internationale des idées. », *EspacesTemps.net*, Publications, 08.05.2008  
<https://www.espacestemps.net/articles/traduction-et-circulation-internationale-des-idees/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.  
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.